

+ de Salaire

+ d'Emplois

=

+ de RETRAITE

Melun,
le 7 octobre 2010

Le gouvernement refusant d'entendre 70 % des français qui demandent un débat national autour de la question des retraites afin d'étudier des propositions alternatives à l'allongement de la durée de vie au travail,

la CGT 77 propose la construction d'un

→ « cahier de revendications »

dans chaque entreprise.



Augmentons les salaires

Le pouvoir d'achat des salariés et retraités déjà touché par la crise sera encore soumis à rude épreuve cet automne :

- ◆ Loi « Nome » : fin des tarifs régulés de l'électricité
→ Encore une augmentation de l'électricité à prévoir,
- ◆ Sécurité sociale : baisse du niveau des remboursements des médicaments, facturation des médicaments à l'hôpital,
- ◆ Loi « Bachelot » : réduction de l'offre de soins publics, fermeture de services dans les hôpitaux ou privatisation de service = dépassement d'honoraires = médecine à 2 vitesses,
- ◆ Augmentation des mutuelles de 10 % pour 2011.

La CGT appelle les salariés à décider de l'augmentation qu'ils souhaitent et décider de l'action.

+ de salaire c'est bon pour la consommation, c'est bon pour la sécurité sociale donc c'est bon pour les retraites.



L'écart de salaire entre les hommes et les femmes coûte 25 milliards d'euros de cotisations sociales et patronales !

D'après l'INSEE, la différence de salaire net entre les hommes et les femmes est de 4 768 € par an.

La France compte 13 383 000 de femmes actives. C'est-à-dire des femmes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles ne cherchant pas d'emploi.

La somme des écarts de salaire entre les hommes et les femmes est donc de :

$$13\,383\,000 * 4\,768 \text{ €} = \mathbf{63 \text{ milliards d'€ de salaire net}}$$

Le total des cotisations sociales et patronales représente environ 40 % du salaire net d'où le chiffre de 25 milliards d'€.

D'après la Commission Européenne, l'élimination des écarts de salaire entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'emploi pourrait entraîner une croissance du PIB de l'ordre de 15 à 45 % d'ici à 2030.

Soit un apport de cotisations de 78 milliards d'euros pour la France d'ici à 2030.

CEUX QUI LUTTENT SONT CEUX QUI GAGNENT

Les personnels du SAU (urgences et unité d'hospitalisation de courte durée) de l'hôpital de Lagny ont décidé de se mettre en grève le 16 février, épaulés par la CGT afin d'obtenir des postes supplémentaires et améliorer leurs conditions de travail.

Après 8 jours d'action, les personnels ont voté la fin du mouvement mercredi 24 février 2010, ils obtiennent la création de 12,5 postes.

A 65 ans, seules 44 % des femmes peuvent prétendre à une retraite à taux plein contre 86 % des hommes !

Créons de l'emploi

Entre 1960 et 2010, la productivité horaire a été multipliée par 5 dans l'Industrie.

En parallèle, l'effectif industriel connaissait une fonte exceptionnelle ramenant l'emploi productif à 3,3 millions de salariés en France.

Dans le tertiaire privé comme dans les services publics (enseignement, impôts, santé, territoriaux...) même tendance à l'augmentation des charges de travail liée aux baisses d'effectifs au détriment de la qualité du travail et de la santé des salariés.

+ de Personnel = + de Qualité

Définition du Travail par le Larousse : n. m. (lat. *trepalium*, instrument de torture). Effort, application pour faire une chose : *travail manuel, travail intellectuel*.

La loi « Tepsa » (Travailler + pour gagner +) réduisait la valeur travail à la quantité horaire.

Pourtant, faire un travail de qualité est primordial pour les entreprises et les services publics mais aussi pour l'individu qui trouve un sens et une satisfaction à son travail.

+ d'emplois = + de vie

Source INED	Hommes	Femmes	Ouvriers	Cadres
Espérance de vie	78 ans	84 ans	76 ans	82 ans
Espérance de vie <u>en bonne santé</u>	63 ans	64 ans	59 ans	69 ans

Améliorer les conditions de travail par l'embauche est devenu la première revendication dans les entreprises.

L'augmentation des maladies professionnelles, des accidents de travail et de reconnaissance du handicap démontre l'intensification du travail et la dégradation de vie.

Gagner des embauches alors que le chômage des jeunes explose en Seine et Marne, c'est bon pour la protection sociale, la relance économique par la consommation et c'est bon pour la retraite.

Pénibilité = retraite anticipée à 55 ans.

120 000 emplois / an en seraient dégagés par la mise en place d'une retraite anticipée. C'est juste, c'est bon pour l'emploi, la protection sociale et la retraite.

La CGT 77 vous invite massivement à :



↪ **remplir le cahier** de revendication ci-joint,

↪ **le remettre aux élus** CGT de vos entreprises,

↪ **mettre en débat** l'action dans les entreprises pour :

- votre salaire,
- vos emplois et ceux de vos enfants,
- vos conditions de travail,
- votre retraite.



↪ **construire durablement le rapport de forces** dans l'entreprise par l'adhésion.





Connaissance :

Entreprise _____
 Activité _____
 Service _____
 Secteur Privé Public
 Vous êtes :
 Homme Femme
 Ingénieur / cadre Technicien
 Agent de maîtrise Employé Ouvrier
 Autres _____

Salaire

Salaire mensuel de base : _____ euros
 Pensez-vous être assez payé ? : Oui Non

Augmentation générale :

Faut-il une augmentation générale pour toutes les catégories ? Oui Non

A quel niveau l'estimez-vous ? _____ %

Emploi :

Estimez-vous faire un travail de qualité ?
 Oui Non

Y a-t-il besoin d'embaucher dans votre secteur ?
 Oui Non

Pouvez-vous estimer le nombre ? _____

Conditions de travail :

Considérez-vous que votre travail soit source de pénibilité ?
 Oui Non

Si oui, de quelle origine ?

Physique Stress Harcèlement
 Souffrance au travail
 Autre : _____

Que faudrait-il faire pour améliorer vos conditions de travail ?

Embaucher ? Oui Non

Si oui, combien ? _____

Améliorer :

-votre poste de travail ? Oui Non

-l'organisation du travail ? Oui Non

Retraite

Êtes-vous favorable au maintien du départ à 60 ans ? Oui Non

Êtes-vous favorable à la reconnaissance des années d'inactivité subie (études, chômage rémunéré ou non...) dans le calcul de la retraite ?
 Oui Non

Êtes-vous favorable à la validation des trimestres supplémentaires (pour les femmes ayant des enfants...) dans le calcul de la retraite ?
 Oui Non

Estimez-vous avoir droit à une retraite anticipée liée à la pénibilité ? Oui Non

A quel Age ? _____ ans

Santé :

Avez-vous déjà renoncé à un soin faute d'argent ?
 Oui Non

Pensez-vous qu'il faille maintenir les hôpitaux de proximité ? Oui Non

Action

Pour vos revendications pensez-vous que des mobilisations soient nécessaires ?
 Oui Non

Si oui, sous quelles formes ?

Pétition Arrêt travail

Autre : _____

A quel niveau ?

Entreprise Local Départemental
 Régional National

Etes vous prêt(e) à y participer ?

..... Oui Non

**Je suis syndiqué(e)
à la
CGT, pourquoi pas
toi ?**

Je me syndique pour être libre d'agir, pour gagner.

Si tu partages ces quelques réflexions, discutons-en ensemble. Rejoins ton Union Locale CGT la plus proche :

Chelles :

01.64.21.19.05.

ulcgtchelles@wanadoo.fr

Coulommiers :

01.64.03.54.85.

ulcgtcoulommiers77@wanadoo.fr

Marne la Vallée :

06.03.26.23.24.

cenovergieidf@wanadoo.fr

Meaux :

09.50.51.77.10.

ulcgtmeaux@yahoo.fr

Melun :

01.64.71.05.99.

ulcgtmelun@wanadoo.fr

Mitry Mory :

01.64.27.69.51.

cgtmitry@wanadoo.fr

Montereau :

01.64.32.05.46.

ulcgt.montereau@wanadoo.fr

Nemours :

01.64.28.42.97.

ulcgt.nemours@wanadoo.fr

Pontault-Combault :

01.70.10.14.12.

ulcgt.pontault@laposte.net

Sénart :

01.60.63.69.69.

ulcgtsenart@wanadoo.fr

Nangis :

01.64.08.19.08.

ul2cgt.nangis@wanadoo.fr

ulcgtnangis@wanadoo.fr

9 bonnes raisons de franchir le pas de l'adhésion !

Tu hésites à te syndiquer ?

Tu te poses des questions sur l'utilité de se syndiquer ?

Voici les réponses que nous apportons :

1 - Pourquoi me syndiquer, puisque le patron décide de tout dans l'entreprise ?

Rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. Tout le monde a sa place dans la CGT.

2 - Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés. Nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien: la lutte, la proposition, la négociation... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

3 - Dans mon entreprise, je ne sais ce qu'il se passe dans les réunions avec la direction ?

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à la section syndicale ou au syndicat. C'est la section syndicale d'entreprise, le Syndicat avec les adhérents qui élaborent la politique revendicative. À la CGT, personne n'est propriétaire de son mandat. Ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

4 - Dans mon entreprise, il n'y a pas de délégué. Si j'ai un problème avec la direction, qui me soutiendra ?

Effectivement, dans les PME et les toutes petites entreprises, il n'y a pas la possibilité d'avoir des représentants du personnel. Pour nous, cela n'est pas normal. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés devraient pouvoir se défendre. Cela nécessite des droits nouveaux. Néanmoins, dans nos Unions Locales, des conseillers du salarié sont en place et assurent la solidarité à mettre œuvre.

5 - Je vote pour la CGT, c'est déjà bien suffisant !

Voter, c'est déjà agir, mais comment le prolonger? L'écart entre notre influence (exemple: le vote CGT aux Prud'hommes, aux élections professionnelles) et notre nombre d'adhérents est trop important. Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force c'est le nombre et être organisé!

6 - Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir.

C'est vrai et c'est une caractéristique française! D'ailleurs, par souci d'efficacité notre organisation recherche toujours l'unité d'action. Néanmoins le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la CGT, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

7 - Si je me syndique, où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisations de réunions etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats).

La cotisation s'élève à 1 % de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts à hauteur de 66%.

8 - Si je me syndique ... à quoi aurai-je le droit ?

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprises...).

En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance...).

9 - Si je me syndique ... c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important! Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat

